

Éditorial

Publié le 20.06.2016



© Ministère de la Culture et de la Communication / Didier Plowy

Le thème de cette année « Patrimoine et citoyenneté » nous renvoie aux sources même de cette manifestation créée en 1984 : celle d'une appropriation par tous d'un bien commun, d'une histoire commune. Le patrimoine et la citoyenneté sont deux notions dont la jonction raconte notre histoire, notre passé, mais dessine aussi notre présent et notre avenir.

Aussi je me réjouis de ce grand moment de célébration collective que sont les Journées européennes du patrimoine qui se tiendront les 17 et 18 septembre prochains avec plus de 17 000 monuments ouverts au public et plus de 26 000 animations en métropole et dans les outre-mer.

Lieux symboliques de la naissance de la citoyenneté, lieux historiques de sa constitution, lieux actuels de pratique et d'exercice quotidiens : nombreux sont les monuments à visiter ou à revisiter à l'aune de cette notion fondatrice de la République, qu'ils soient habituellement ouverts au public ou qu'ils ne se visitent qu'exceptionnellement lors de ces Journées.

En cette période où l'esprit civique est plus que jamais appelé à se manifester, il importe de rappeler que le patrimoine est à la fois un symbole de la citoyenneté française, et un lieu où elle peut trouver à s'exercer et à se renforcer. La pleine appropriation du patrimoine renforce le lien social. C'est une fierté qui peut aussi servir de ferment au développement économique. Nous pourrons tous dessiner, lors de ces visites, un parcours du patrimoine de la citoyenneté à travers la France et saisir la force de ce lien social qui nous unit tous.

Je remercie les propriétaires publics et privés, les associations et nos partenaires privés, media et institutionnels, qui font le succès de cet événement et vous souhaite de très belles Journées européennes du patrimoine.

Audrey Azoulay

Ministre de la Culture et de la Communication

Partager

